



*SUD éducation est ce que nous en faisons*

# ON N'A PAS LA GRIPPE ON A LA RAGE !



Prenez quelques minutes pour lire les détails concrets de l'état de nos écoles, collèges et lycées dans l'académie de la Guyane ! Prenez le temps de lire et de faire lire à d'autres personnes qui ne sont pas dans la maison Éducation Nationale ! Faites-le avant que soient encore supprimés, l'an prochain, 30000 postes de fonctionnaires, et en priorité dans l'éducation, comme l'a dit notre ministre ! Portez le message autour de vous pour qu'on ne puisse pas dire qu'on ne savait pas :

**on privatise  
l'Éducation Nationale !**

On compte jusqu'à 50% de contractuels dans certains établissements en Guyane, la Région loue à une société privée ses locaux pour certains lycées, on n'embauche presque plus que des CAE (contrats précaires) au lieu des TOS et des surveillants, etc.

Bien sûr, à Sud Éducation, on râle ; bien sûr, on fait grève quand la situation n'est plus supportable pour les élèves et pour nous. Alors, on passe pour des enquiquineurs... Mais on l'assume parce qu'on est des citoyens et des travailleurs et qu'on a le droit de choisir la société dans laquelle on vit ! On a le droit de réclamer que les sous de nos impôts, de vos impôts soient utilisés pour des contrats respectueux des travailleurs, qu'ils soient utilisés pour aider les élèves en difficulté et pas pour l'école privée, qu'ils soient utilisés pour le matériel des classes de St Laurent et pas pour les déplacements éclairs d'experts ministériels, etc.



**Alors on continue :  
Informier et militer  
pour gagner le respect  
de l'école en Guyane !**



C'est la rentrée. Je voulais faire un article sur mon bahut : "il manque des postes", certains syndicats le disent déjà; "faut qu'j'demande une audience auprès du recteur", d'autres ne font que ça ; "les contractuels trop l'bordel", comme s'ils ne le savaient pas... ; "la cafetière est en panne", ça c'est du sérieux ! On va donc le faire version Sud Éducation, ça tombe bien c'est mon journal.

**C'est donc la rentrée.**

**Mais avant... la pré-rentrée.**

Le recteur promet le jeudi après-midi libre aux contractuels pour pouvoir se former (en vue d'une hypothétique titularisation ?). Mon proviseur dit que techniquement c'est impossible et que si on critique le recteur là-dessus (même si sa promesse est intenable) c'est politique, qu'il ne s'engage pas sur ce terrain-là ! Bref, pas de formation pour les contractuels ! Pas de titularisation ? On les prend pour des cons !

**C'est donc la rentrée ! Ouf !**

Le Bac Pro 3 ans, vous connaissez ? Si vous ne connaissez pas c'est... on remplace les BEP 2ans + les Bac Pro 2ans par les BEP 0 an + les Bac Pro 3ans,  $2+2=0+3$ , un an de formation pour les élèves en moins et plein de postes perdus, des sous dans la cagnotte ! Il est prévu en Bac Pro 3 ans de l'aide individualisée. Idée intéressante... seulement voilà, on, les profs de maths du L.P. Castor, refuse les heures sup (17h pour 5,5 profs, refus collectif par lettre transmise au rectorat en mars 2009, via le Proviseur, ils avaient le temps de le prévoir). Un demi-poste va donc être créé (victoire en cours d'acquisition), quelqu'un va

pouvoir avoir une paie ou un complément de paie, ce n'est pas rien. Donc, on refuse les heures sup, MAIS... on essaie de nous refiler l'aide individualisée en HSE (gros volant d'HSE à Castor, en plus des 17 HSA en maths/sciences), MAIS... on ne veut pas non plus. Donc pas d'aides individualisées. Le rectorat n'a donc pas prévu les postes pour faire appliquer les nou-



veaux programmes. Si je dis qu'ils s'en foutent, c'est un doux euphémisme ? Pas doux ?

A Elie Castor, il n'y a toujours pas de prof de menuiserie. Les élèves n'ont pas leur quota d'heures.

A Elie Castor, l'infirmière ne peut pas travailler parce que le rectorat ne lui a pas délivré l'arrêté de nomination.

Donc pas de visite médicale pour les élèves (obligatoire et indispensable en atelier bois par exemple). Pas d'assistance en cas d'accident ! Que vaut un doigt, une main, un élève ?

**Je termine par une petite colère perso.**

En CAP on (le rectorat ? les COP ?) inscrit souvent des élèves en difficulté et beaucoup sont en situation irrégulière. C'est plus simple, pas d'orientation en fin de cycle (le CAP est une fin de cycle), retour à la maison... et P.A.F (Police Aux Frontières) ! Seulement voilà, un certain nombre d'élèves, en situation irrégulière, ont un gros potentiel et une volonté énorme mais ils ne parlent pas encore bien le français. Ils ont, en fin de cycle, quand même bien sûr leur CAP. Mais on en fait quoi après ? Cette année, à la rentrée, certains ont été inscrits en T<sup>ale</sup> BEP pour boucher

les trous (un CAP climatisation vient d'arriver en T<sup>ale</sup> BEP bois, c'est quoi c'bordel ?), d'autres en 2<sup>nde</sup> Bac Pro 3ans, sans concertation avec les équipes éducatives. Il est impossible que les "orienteurs" professionnels aient regardé une seule fois l'avis des profs, donné en conseil des classes, p'têt' qu'ils s'en foutent. Les élèves une marchandise ? Sans octroi de mer ?

RESF Guyane

## Les élèves étrangers en Guyane

Le nombre des nationalités représentées dans les classes est une richesse qui peut aussi générer des situations sociales difficiles. Le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) en Guyane accompagne bénévolement ces élèves dans leurs démarches administratives.

RESF Guyane est soutenu par l'ensemble des syndicats enseignants de Guyane.

Sud Éducation soutient activement RESF en accordant des heures de décharge syndicale à des membres de RESF à Cayenne et à St Laurent du Maroni.



**Pour nous rencontrer, nous aider ou pour orienter un élève en difficulté, vous pouvez nous contacter :**

RESF Guyane : 0694 26 90 90 / 0694 26 03 01

resf.guyane@yahoo.fr

Site national :

[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)

Guyane :

<http://www.educationsansfrontieres.org/rubrique179.html>

Kit de survie pour aider les jeunes majeurs en Guyane :

<http://www.educationsansfrontieres.org/article17660.html>

# Anciennocratie À quand la fin du bizutage institutionnel ?

En 1998, une loi faisait du bizutage un délit. Plus de 10 ans après, on constate malheureusement que certaines pratiques perdurent envers les nouveaux collègues nommés dans nos bahuts. Il faut dire que la loi concerne les élèves, pas les profs !

Lors de la prérentrée, tous les profs n'attendent qu'une chose : la distribution des emplois du temps. Cette année encore, les nouveaux collègues se ramassent les emplois du temps les plus pourris... c'est le bizutage institutionnel !

Les exemples ne manquent pas, demandez autour de vous, à vos nouveaux collègues et particulièrement aux néo-titulaires. Ils ont souvent au moins 3 niveaux différents à préparer alors que d'autres, dans la même matière, n'ont qu'un seul niveau. Ils sont aussi professeurs principaux et assurent les différentes heures hors programmes comme les études obligatoires. Le pire reste sûrement le partage des heures supplémentaires puisqu'il n'est pas rare qu'ils écopent de toutes les heures dont personne ne veut. Il existe même des emplois du temps de plus de 24 heures hebdo où des Heures Sup Effectives (HSE) étaient inscrites à leur emploi du temps annuel sans que les collègues ne le sachent.

## Que peut-on retenir de ces pratiques ?

D'abord, il s'agit de relever la mesquinerie des chefs d'établissement qui ne proposent pas des emplois du temps à peu près équitables entre les collègues de peur de voir la fronde se généraliser. Ensuite, on remarque le côté fourbe du patron qui préfère charger la mule des nouveaux qui débarquent en faisant le pari qu'ils n'oseront pas la ramener, à plus forte raison s'ils sont jeunes et contractuels, et que les autres ne diront

rien, bien contents de s'en tirer à bon compte.

## Comment peut-on alors réagir ?

Devant le fait accompli, on ne peut que montrer de la solidarité avec les nouveaux collègues. Surtout pas en acceptant de récupérer une partie de leurs heures sup... mais tout d'abord en leur rappelant leur droit de refuser toute heure supplémentaire, sans oublier de préciser que le chef peut tout de même leur en imposer une (Heure Sup An-

faut également rappeler au chef d'établissement que ce n'est pas dans l'intérêt du climat de l'établissement de faire des différences de traitement aussi flagrantes entre les profs. D'autant qu'on s'aperçoit fréquemment que les nouveaux écopent en plus des classes « poubelles » ! Cela crée inévitablement des tensions entre collègues. En plus, à la longue, une partie de l'équipe se fatigue beaucoup plus rapidement. Bonjour l'ambiance à la fin du premier trimestre...



née). Il faut également, et c'est le plus important, avoir une réponse collective en refusant tous de faire des heures supplémentaires afin de ne pas isoler les nouveaux qui souhaiteraient ne pas avoir un emploi du temps surchargé. Il

## En finir avec l'anciennocratie!

C'est pour quoi, à SUD éducation, nous luttons pour abolir les privilèges de l'anciennocratie, ce principe, plus ou moins implicite, qui voudrait que les derniers arrivés triment pendant que les anciens trustent toutes les bonnes places. Pour lutter contre ce traitement inégalitaire nous réclamons un statut unique pour tous les personnels, seule garantie de traitement égalitaire. Cela implique d'en finir avec le système des échelons qu'on gravit d'autant plus rapidement qu'on est docile et soumis aux chefs d'établissement et aux inspecteurs. Il faudra alors accepter que pour un même travail on gagne le même salaire quelle que soit son ancienneté. Ce sera alors l'avènement d'une véritable solidarité intergénérationnelle.

## Pour contacter les éluEs de SUD Éducation

Téléphone 0594.38.86.08.

### Commission Administrative Paritaire Académique des certifiéEs :

Alexandra CRETTE : kanine@altern.org  
Laetitia COPIN : copin.laetitia@orange.fr  
François REZKI : francois.rezki@wanadoo.fr

### Commission Administrative Paritaire Académique des agrégéEs:

Martine BUFFET : martine.buffet@wanadoo.fr  
Stéphane THOMAS : sthomas973@wanadoo.fr

Retrouvez tous les comptes-rendus des CAPA sur le site de Sud Educ.

Inscrivez-vous sur la liste info de Sud en envoyant un mail à :

sudeducguyane@laposte.net

# complètement à l'OUEST !

« Dans les faits, la rentrée se poursuit jusqu'au 15 octobre »<sup>1</sup> de l'aveu même de Frédéric Wacheux, Recteur. Et oui, encore une fois, à l'école en Guyane, tout est possible, même l'impensable, surtout le pire ! Et comment ! Tous les collèges et lycées de l'Ouest guyanais ont démarré l'année scolaire avec des postes d'enseignants non pourvus : **45 postes au total et au bas mot.**

**La palme d'or** est détenue par le collège 3 Paul Jean Louis dont 14 enseignants (sur les 80 prévus, ce qui équivaut à environ 19% de la DHG<sup>2</sup> accordée) ont manqué à l'appel pendant tout le mois de septembre : des congés maternité non remplacés, des classes de langue sans cours de langue, 3 postes et demi de français pour 950 élèves... Conséquence : des permanences surchargées, un élève sur deux sans cours de français, un élève sur trois sans cours d'histoire-géographie, des élèves non lecteurs et non francophones en 6e ordinaire faute d'enseignant spécialisé ( pour une CLANSA<sup>3</sup>).

## Des détails concrets :

Lycée 1, lycée de Mana, collège 1 Tell Eboué, collège 2 Albert Londres, collège 4, collèges de Mana : des postes non pourvus. Collège P. Berthelot à Javouhey : après un courrier au Recteur et au Conseil Général, le personnel attend des réponses et des améliorations concernant : le personnel

manquant un mois après la rentrée, les retards de chantier du collège définitif et les conditions d'orientation déplorable des élèves. Collège 5, site provisoire, plus de 600 élèves : le personnel a dû se mettre en grève pour obtenir des conditions d'hygiène et sécurité minimales : toilettes en nombre suffisant pour les garçons et les filles ainsi que le personnel, robinets d'eau, réparation d'installations électriques non-conformes ; réclamer le retour de la secrétaire de gestion car son poste de contractuelle a été supprimé pendant les vacances, et l'embauche d'un responsable informatique. Le classement en Ambition réussite reste en attente. Sans parler des enseignants manquants. Lycée 2, 3 : rentrées différées sur décision rectorale, les infrastructures n'étant pas prêtes à recevoir les élèves : salles vides sans tables ni chaises pour le lycée 3, locaux et installations électriques non terminés dans une partie du lycée 2 ce qui entraîne une absence d'eau et d'électricité dans certains bâtiments. Le personnel du lycée 2, au cours d'une grève reconductible votée à l'unanimité, a sollicité la venue du Recteur et des représentants du Conseil Régional et a obtenu quelques avancées : notamment des heures supplémentaires refusées par les enseignants transformées en demi-postes.

## Anticiper la rentrée ?

Pas possible en Guyane, dixit le Recteur : « Il y a de grands mouvements



de population, particulièrement dans l'Ouest. Il est quasiment impossible de prévoir, à la rentrée, où seront les enfants ». Les phénomènes migratoires ont bon dos. Un cas concret au collège 5 : + 70 élèves de 6e annoncés fin juin pour la rentrée 2009, une fois les commandes de manuels scolaires passées, ça va de soi, et après un jeu de yoyo de plus d'un mois. Ces élèves étaient inscrits à l'école primaire donc sensés être connus des services rectoraux. Alors problème de mouvement de population ou erreur de calcul monumentale de la part du Rectorat? Résultat : des élèves sans manuels scolaires et des bungalows supplémentaires sans tables ni chaises, faute de temps pour rectifier l'erreur.

En ce début d'octobre, les postes budgétés ne sont pas encore tous occupés. Les vacances arrivent à grand pas, et des élèves n'auront pas encore commencé à travailler dans certaines disciplines. Très majoritairement en grande difficulté scolaire - tous les collèges de l'Ouest font partie de l'éducation prioritaire - ils sont pénalisés d'emblée avec un retard d'un mois au minimum sur les programmes scolaires. Et ceci en espérant que la situation se régularise très rapidement. A suivre...



<sup>1</sup> - Interview de M. Wacheux par Stéphane Bouillaguet in France-Guyane.29 08 2009.

<sup>2</sup> - DHG : Dotation Horaire Globale

<sup>3</sup> - CLANSA : Classe d'Accueil pour les élèves Non Scolarisés Antérieurement

# A quand une victoire probante ?

Comme vous le savez, les agents administratifs du rectorat et des établissements du secondaire ont effectué une grève d'un mois depuis début septembre. Sud Éducation Guyane, comme les autres syndicats présents au sein de l'intersyndicale, a soutenu ce mouvement. Toutefois, nous regrettons que la mobilisation des enseignant-e-s présent-e-s le jeudi 24 septembre n'ait pu se concrétiser par une assemblée générale des personnels. Cela aurait été l'occasion d'aborder collectivement les nombreux problèmes de cette rentrée et de construire ensemble les revendications concernant l'école de qualité que nous souhaitons pour la Guyane.

**Le mouvement a donc pris fin le 1er octobre** dernier, suite à l'accord trouvé avec l'expert missionné par le Ministère. Les agents ont obtenu le retrait de la suppression des 5 postes d'agents du rectorat. Ensuite, ils ont obtenu la création de 15 postes administratifs pour les établissements.

Cela fait donc  $5+15 = 20$  postes et on est donc loin des 50 postes demandés. La raison qui a conduit les grévistes à

terminer le mouvement est, qu'en plus de ces postes, ils ont aussi obtenu le réemploi de tous les contractuels en poste au rectorat jusqu'en septembre 2010. Évidemment, cela veut dire qu'il faudra renégocier dans un an pour l'emploi de ces personnes et, malheureusement, ça ne comprend pas les 20 personnes qui ont été licenciées avant le début du mouvement.

Malgré cela, les agents semblent plutôt satisfaits sur le nombre de postes obtenus d'une part (tous les autres académies connaîtront des suppressions de postes cette année) mais aussi pour l'incidence qu'aura ce mouvement sur la gestion du rectorat à terme. En effet, les agents affichent une certaine satisfaction à l'idée que l'expert mandaté a reconnu que le rectorat était soumis à des dysfonctionnements nombreux notamment dus à un surplus de travail pour les agents du rectorat de la Guyane comme, par exemple, la gestion des prestations sociales pour les enseignants en lieu et place de la CAF mais également en raison de certains problèmes de « pilotage » au niveau

des instances préparatoires comme les Commissions paritaires.

**Sud Éducation interprète cela comme un désaveu du recteur** en place à qui l'on avait fait remarquer qu'aucune autre académie n'attend le mois de septembre pour convoquer des Commissions Techniques Paritaires. Cependant, le maigre plaisir de voir le recteur finalement épinglé par sa propre administration, après qu'on l'a entendu décrier sur toutes les ondes la compétence et le sérieux des enseignant-e-s de Guyane, ne peut nous satisfaire car cela ne nous indique en rien que la politique de casse de l'école publique est terminée pour autant. Nous aurons en revanche apprécié le contact avec le personnel gréviste du rectorat et les nombreux échanges qui nous ont permis tout à la fois de comprendre leurs problèmes tout en leur expliquant les nôtres. Cela a noué une réelle solidarité inter catégorielle que nous ne pouvons qu'espérer retrouver dans de futures luttes communes !

## Le Titanic

# Des nouvelles de Melkior & Garré

### Quelques points positifs :

Le lycée a été partiellement repeint durant les vacances, juste de quoi cacher la misère.

Un CPE supplémentaire nous a enfin été accordé mais le personnel de vie scolaire manque toujours.



### Le négatif :

**20 profs de moins que l'an dernier** : on passe de 180 à 160 : merci la réforme du bac professionnel ! Et des heures sup' à gogo pour ceux qui en veulent !

Une gestionnaire qui s'occupe mainte-

nant de la comptabilité de **5 établissements à la fois** contre 3 l'an dernier.

**Un environnement sonore** tout simplement **intolérable : 110 décibels en moyenne**. Les travaux occasionnant cette gêne devaient durer une semaine, et plus d'un mois après la rentrée, les conditions restent les mêmes. Les travaux du lycée ne seront terminés qu'en 2012... Le bruit et la poussière ne permettent pas de travailler correctement dans la moitié des salles, et les élèves de restauration doivent apprendre à travailler avec de la limaille de fer dans les assiettes et dans les poumons !

Les profs d'EPS se retrouvent **sans gymnase** : conséquence des travaux de réhabilitation.

Pas de salle de permanence pour les élèves ni de maison des lycéens depuis plus d'un an et un CDI fermé entre midi et deux heures.

La réforme du bac pro 3 ans s'est

accompagnée d'une baisse des heures de formation mais en plus de cela, à Melkior, les heures de projets ou d'aide individualisée comprises dans ces nouveaux bacs professionnels n'ont pas été réparties en début d'année et n'apparaissent pas sur les emplois du temps.

Des enseignants d'enseignement professionnel et d'enseignement général ne sont toujours pas nommés sur leur poste et des classes se retrouvent avec des trous de 8 heures sur leur emploi du temps.

Nous attendons de voir ce qui va encore nous tomber sur la tête... Ça ne sera pas le fromager : seul arbre du lycée, car il a été abattu, et pour se venger il est tombé sur 2 des 10 nouvelles salles de cours à plus de 200 000 euros la salle, rappelons-le...

Dans la mise en place du projet de société porté par le pouvoir actuel, l'école est dans les premières victimes. Sarkozy casse les services dédiés au bien public tandis que les atteintes à nos libertés fondamentales se multiplient. Pour faire passer la pilule de la précarité généralisée la population doit être mise sous pression. Les enseignants aussi !

## Rentrée 2008 : le début de la fin

Rappelez-vous, l'année avait commencé par la mise en place du service minimum. Les professeurs des écoles se retrouvèrent obligés de déclarer leur intention de faire grève 48H à l'avance. Puis ce fut l'obligation pour les syndicats de passer par une négociation préalable avant de pouvoir déposer leur préavis de grève. Nous qui pensions que le préavis devait justement servir à négocier avant la mobilisation. Résultat : le délai légal pour entamer un mouvement de grève passe de 5 à 13 jours. S'attaquer au droit de grève, en voilà un signe de mauvaise santé pour une démocratie !

## A la "va vite" pour faire des économies

La mise en place du soutien scolaire s'est faite à une vitesse éclair. Il importe peu que cela soit efficace ou pas, l'objectif n'est pas là. Quand le seul dessein est la fermeture d'au moins 16 000 postes tous les ans il faut bien les prendre quelque part. Ce sera donc les RASED. De toute façon, notre recteur justifie en disant : « ce n'est pas efficace ». Et les élèves en difficulté dans tout ça ?

De leur côté, les parents n'ont pas fini de se plaindre des absences des profs. Pourtant les remplaçants (Zone d'Intervention Localisée et Brigade Départe-

mentale) sont devant les élèves. Ils ne sont pas assez nombreux. Pour preuve, lors de la rentrée, les IEN n'ont pas hésité à demander aux maîtres de CLIN ou de CLAD de prendre en charge une classe faute d'enseignant. Sans oublier les collègues qui ont un temps partiel et qui sont aussi de la partie : « pour l'instant vous ferez un service complet et on verra plus tard ». Et le rectorat d'envisager de supprimer des postes de remplaçants !

## Appliquez-moi tout ça !

Quand on n'a pas de complexe à être de droite, appeler « nouveaux » des programmes réactionnaires ne pose aucun problème. Et pour ce qui est de les faire appliquer, nous pouvons compter sur le zèle des inspecteurs. « C'est publié au BO, alors appliquez-moi tout ça. Lors de votre inspection, je veillerai à ce que cela soit bien respecté ». L'inspection individuelle a pour seule utilité de mettre les enseignants sous pression en renforçant un système hiérarchique infantilisant. Et les IEN ne se privent pas pour en abuser en demandant des documents qui ne sont pas obligatoires : cahier journal, fiches de prép, etc. Nous sommes bien loin de l'évaluation formative d'une équipe capable de gérer collectivement une école.

## Sous la botte du capitalisme libéral

Les ministres se suivent en nous chantant la sérénade de leur grand attachement à l'école publique. Ils s'en moquent bien. Dernièrement la Loi Carle est venu nous rappeler que la politique gouvernementale va surtout dans le sens d'un renforcement des moyens de l'enseignement privé.

Dans les faits, nos conditions de travail se dégradent et les conditions d'étude des élèves aussi. Dans un premier temps, le capitalisme libéral saborde le service public en diminuant sa qualité. Et pour faire ce travail de sape les Sarkozy, Darcos, Chatel et autres Wachoux n'hésitent pas à discréditer les enseignants pour mieux leur coller la responsabilité de la « baisse du niveau ».

## Se battre toujours !

Quels que soient les bâtons qu'ils nous mettront dans les roues nous devons continuer de nous battre pour une école de qualité, une école émancipatrice, pour tous. Ce combat ne se limite pas à nos conditions de travail, il s'inscrit dans cette lutte contre la généralisation de l'injustice.

Pour la justice sociale.  
Soyons offensifs !



## *People*

## Portrait d'un ministre " Qui le vaut bien "

Luc-Marie Chatel est né en 1964 aux Etats-Unis. Etudes à la Sorbonne, DESS de Marketing en 1988. Il s'illustre en 1986 comme anti-gréviste dans son Université, alors mobilisée contre les réformes Devaquet. Il entre à L'Oréal, y devient DRH, jusqu'en 2002.

## Ultra libéral, voire plus si affinités

Luc Chatel rejoint très tôt les rangs de Démocratie Libérale, le courant maderliniste de droite, qui abhorre tout ce qui peut relever du Service Public, et qui prône la concurrence débridée comme modèle universel.

## L'École ? Une entreprise comme une autre

Luc Chatel n'est pas un énarque, et il n'a jamais occupé de fonction au sein de l'Éducation nationale, à la différence de Darcos, Bayrou... C'est une chance pour Sarkozy, car il est le plus à même d'accélérer la casse de l'Éducation en appliquant la gestion entrepreneuriale version ultralibérale. Attendons-nous donc à des externalisations, à une « optimisation des services pour améliorer la rentabilité et suppression des charges inutiles »... Et à grand coup de com' (il n'est pas porte-parole du gouvernement pour rien).

## La Franche déconne, ce gars-là

Heureusement pour nous, ce ministre est un adepte de la grosse poilade. Car, alors qu'il était DRH de L'Oréal, alors qu'il dégraissait, optimisait, externalisait... il n'en perdait pas pour autant le sens de l'humour : « Ses anciens collègues évoquent des batailles de mousse à raser dans les bureaux, et décrivent un type sympa, doté d'un vrai talent comique, et d'une certaine audace potache vis-à-vis de sa hiérarchie ». Vraiment, on estime encore mal quelle chance on a d'avoir un ministre aussi boute-en-train.



Le projet de loi gouvernemental « mobilité et parcours professionnels » dans la Fonction Publique a été adopté le mardi 7 juillet 2009. Il permet l'inégalité salariale, il organise la précarité du fonctionnaire, et met fin à la garantie de l'emploi. Après la loi de juillet 2006 permettant d'embaucher des contractuel-le-s sur des emplois publics permanents, c'est une nouvelle attaque majeure contre la Fonction Publique.

**Au rayon des dispositifs les plus régressifs, ceux figurant dans les articles 6 à 10 du projet :**

\* **Le principe de l'inégalité salariale** : ainsi pour un même emploi, les agents pourront être rémunérés différemment.

\* L'obligation faite à un fonctionnaire restructuré d'accepter une des trois propositions de reclassement faites par l'administration sous peine d'être licencié ou mis en disponibilité d'office, ce qui signifie **la fin de la garantie de l'emploi**.

\* **Le principe du fonctionnaire précaire** : cumul de 3 emplois à temps partiel dans les 3 fonctions publiques

(par exemple un jour infirmier, le lendemain douanier et le surlendemain secrétaire de mairie) et enfin la possibilité généralisée de passer par des contractuels voire des intérimaires pour tout emploi de fonction publique ! Soit **la fin programmée du recrutement statutaire par concours** ! Sans compter la fin du respect de toute déontologie et ainsi de neutralité qui assure l'égalité de traitement des citoyens !

**Cette attaque est la plus grave que le statut ait connue depuis sa mise en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale.** Et cela fait plus d'un an que les personnels rejettent massivement les dispositions illégitimes

de ce projet de loi.

Mais forte de sa victoire sur un statut qu'elle entend liquider de longue date, nul doute que la droite gouvernementale se prépare à de nouvelles attaques massives contre ce fondement démocratique de notre société et élément clé du pacte social.

**Aussi, il nous faut exiger absolument l'abrogation de cette loi attentatoire au statut et construire pour cela, dès la rentrée, le rapport de force massif qui nous permettra d'obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications d'emploi, de salaires, de statut...**

Extrait du communiqué de l'Union syndicale Solidaires.

## Désobéisseurs

### Erwan Redon sanctionné : une parodie de justice !

Jeudi 17 septembre, à 15 heures, se tenait la commission disciplinaire d'Erwan Redon professeur désobéisseur qui refuse notamment de faire passer les évaluations de CM et qui remplace l'aide personnalisée par des ateliers éducatifs libres et ouverts à tous.

La commission disciplinaire s'est vite révélée être une mascarade de justice : l'Inspecteur d'Académie, Gérard Trève était à la fois "juge" et "partie" puisqu'il en présidait la séance.

La convocation pour 15 heures a été maintenue tout en sachant parfaitement

que la séance pouvait durer 10 heures. Les défenseurs ont claqué la porte de la commission à 4 heures du matin face à une assemblée qui s'endormait : ils n'ont pas pu aller jusqu'au bout de leur plaidoirie.

A l'aube, délibération à huis clos et à bulletin secret : sanction de "mutation d'office" : vote de 10 "pour", 8 "contre" et 2 "abstentions".

La Fédération SUD éducation dénonce la manière dont s'est déroulé "ce procès" inique où la parole de la défense a été bafouée et s'indigne du fait que des

commissaires paritaires représentants du personnel aient pu s'abstenir dans de telles conditions.

La Fédération SUD éducation tient à féliciter l'énorme travail des défenseurs dans ce dossier et à saluer l'attitude particulièrement digne des témoins, notamment des parents d'élèves, qui jusqu'au bout, sont restés aux côtés de leur enseignant.

D'après le communiqué de la Fédération Sud Éducation.

## Justice sociale

### Nos retraites

Le capitalisme financier détruit des milliers d'emplois et ruine les ressources de la protection sociale. Le ministre du travail "ne voit que 3 solutions" : diminuer les pensions, augmenter la durée de cotisations, reporter l'âge légal de départ en retraite... L'Union syndicale Solidaires rappelle qu'il y a d'autres possibilités :

Reprenre un peu des cadeaux faits à la minorité de très riches :

- ✓ 360 milliards aux banquiers,
- ✓ 32 milliards "d'aide à l'emploi" pour les patrons qui licencient,
- ✓ 14 milliards du paquet fiscal qui profite aux plus riches,
- ✓ 8 milliards de taxe professionnelle qui ne sera plus payée,

Et les dividendes qui s'accumulent, les "parachutes dorés" qui se comptent en milliards, etc.

**De quoi assurer l'avenir de nos retraites durant très longtemps !**

**Pour que tous bénéficient du progrès social, au lieu de régresser !**



# 5 bonnes raisons d'adhérer à SUD Éducation...

**UN SYNDICAT SOLIDAIRE** : discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit. SUD défend en priorité les personnes les moins protégées.

**UN SYNDICAT UNITAIRE ET INTERCATÉGORIEL** : parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition de statut ni de grade. SUD prône l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

**UN SYNDICAT DÉMOCRATIQUE** : tous les deux mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (toujours ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

**UN SYNDICAT DE LUTTE** : SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres) ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

**UN SYNDICAT DE TRANSFORMATION SOCIALE** : SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale...) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.



## ... et 3 ou 4 mauvaises raisons pour ne pas adhérer

### ① " La cotisation à SUD est trop chère ! "

L'activité du syndicat réclame des moyens : Sud ne vit que des cotisations. L'essentiel de nos ressources est dépensé pour diffuser nos idées, pour informer les personnels et pour des actions de solidarité.

Mais, une fois la déduction fiscale prise en compte, la cotisation est-elle réellement élevée ?

Nous avons en tout cas fait le choix de la progressivité, les revenus plus élevés cotisant proportionnellement davantage.

Se syndiquer est un engagement, celui de la solidarité dans la défense des droits des salarié-e-s. Les grilles de cotisation à SUD sont indicatives, et la question financière ne doit pas être un obstacle à l'adhésion : versez ce que vous pouvez, ou ce qui vous semble approprié.

### ② " SUD est un syndicat politique ! "

Nous refusons l'impasse que constituerait la limitation du champ de l'intervention syndicale à des questions strictement « professionnelles » (dont on serait bien en peine de définir les limites).

Les conditions de vie et de travail des salarié-e-s dépendent de décisions globales et de la répartition sociale des richesses, la question scolaire relève d'un choix de société, etc. C'est le sens du syndicalisme de transformation sociale.

Mais SUD est un syndicat au service des luttes, totalement indépendant des organisations politiques et de leur agenda. Les engagements et les choix politiques de nos adhérent-e-s sont d'ailleurs divers (bon, d'accord, on doit admettre qu'il n'y a pas beaucoup d'UMP à Sud éducation...).

### ③ " SUD est trop petit ! "

Nous en sommes bien d'accord ! Même si SUD ne cesse de progresser, en adhésions et en voix aux élections, nous enrageons souvent de ne pas pouvoir peser davantage sur le déroulement des mobilisations.

Mais si tous ceux et toutes celles qui se retrouvent dans nos orientations et qui hésitent à adhérer parce que le syndicat n'est pas assez gros sauteraient le pas, SUD serait déjà beaucoup moins petit ! Cela ne tient qu'à vous...

**Plus nombreux-ses, nous serons plus fort-e-s !**

④ " SUD écrit trop et trop petit ! " : ben, ça doit être qu'on a beaucoup de choses à dire, et pas beaucoup de moyens pour le faire...